

INSCRIPTION EN SECONDE GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Vous retrouvez toutes ces informations sur le site du lycée :

[MENU / info orientation \(Bac et post-bac\) / inscription en seconde générale - présentation des enseignements optionnels](#)

Remarque préliminaire :

Tous ces enseignements optionnels en seconde ne sont pas déterminants ou obligatoires pour la poursuite d'étude en première générale ou technologique.

ATTENTION : une inscription dans une option vaut engagement pour l'année scolaire.

NB : l'admission en section européenne compte pour un enseignement général optionnel. Elle ne peut donc pas se cumuler avec les enseignements généraux optionnels indiqués ci-dessous. Les élèves admis en section européenne sont informés par les collèges lors de l'affectation (avec une notification spécifique). Les élèves auront confirmation de cette information lors de leur venue au lycée pour les inscriptions (29 ou 30 juin).

I. Les élèves peuvent choisir un enseignement général optionnel (et un seul) parmi :

ITALIEN LANGUE VIVANTE 3

Permettre aux élèves d'aborder une troisième langue vivante, ce qui peut être particulièrement utile à ceux qui se destinent à des études plutôt littéraires, ainsi qu'à ceux qui auront par la suite des contacts avec l'étranger (commerce, industrie...)

LCA – LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ : LATIN ET GREC

NB : les élèves choisissent « latin » ou « grec » mais en seconde le groupe et l'enseignement dispensés sont communs.

Cette option aborde le LATIN et le GREC.

Elle destinée aux élèves qui ont commencé LCA en 5ème ou 4ème.

Elle permet aux élèves d'aborder autrement les fondements de notre civilisation (langue, arts, architecture, littérature, philosophie...).

- Étude de la langue : vocabulaire, syntaxe, grammaire
- Étude des textes
- Étude de la civilisation
- Préparation à l'examen
-

THÉÂTRE

Cette option permet aux élèves de préparer l'option facultative théâtre.

Contenus

En classe de seconde, l'enseignement de Théâtre propose une initiation à l'art théâtral, à la spécificité de ses formes, à la variété de ses modes de création, et à l'intérêt de son histoire.

Les élèves candidats à l'option théâtre doivent impérativement remettre une **lettre de motivation** lors de l'inscription et la venue au lycée (le 29 ou le 30 juin). ATTENTION : le nombre places est limité.

☛ consultez le document d'information en ligne **ET N'OUBLIEZ PAS VOTRE LETTRE DE MOTIVATION**

II. Les élèves peuvent choisir un enseignement technologique optionnel (et un seul) parmi :

MANAGEMENT ET GESTION

Le management : comment gouverner une organisation

Les sciences de gestion : comment fonctionnent les organisations

3 thèmes :

1. *s'engager et entreprendre, de l'intention à la création*
2. *organiser et décider, des objectifs à la réalisation*
3. *conduire et faire évoluer, du pilotage au développement*

☛ consultez le diaporama en ligne

SCIENCES DE L'INGÉNIEUR et CRÉATIONS ET INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES

Développer l'appétence pour les études scientifiques et technologiques

SI : expérimentation et résolution de problèmes à travers des "défis" (exploitation de données, modélisation...)

CIT : la créativité comme composante de l'innovation (imaginer de nouvelles solutions technologiques, création technologique, design)

☛ consultez le diaporama en ligne

Il est possible de cumuler un enseignement général optionnel et un enseignement technologique optionnel.

***NB : il faut bien prendre en compte que cela aboutit à une emploi du temps relativement chargé.
Aucun abandon d'option n'est possible en début ou en cours d'année.***

III. Option ATHLÉTISME au LYCÉE DE LA CÔTIÈRE

Dans le cadre de l'association sportive, nous proposons aussi depuis la rentrée 2022, pour les élèves entrant en seconde, une option athlétisme.

Celle-ci aura pour support l'association sportive athlétisme qui se déroule sur les installations du lycée le mercredi en tout début d'après-midi (nous utilisons une piste de 200 m. avec des sautoirs et une aire de lancer de poids, ainsi que le gymnase).

Afin de pouvoir bénéficier de cet emploi du temps aménagé, les élèves désirant s'inscrire à l'option athlétisme s'engagent à s'inscrire à l'Association Sportive du lycée (le coût de la licence annuelle était en 2022-23 de 25 €).

Ils s'engagent également à participer aux compétitions UNSS du mercredi après-midi (quelques mercredis dans l'année). Pour information le lycée a été champion de France UNSS dans deux catégories en 2022-2023 !

Cette option répond à trois objectifs : sportif / santé, bien être / responsabilité, autonomie

NB : Cette option ne sera pas cumulable avec les autres proposées en seconde (lors des télé-services et des inscriptions).